



Le plan local d'urbanisme intercommunal

SOMMAIRE DU DOSSIER

Projet arrêté par le conseil de territoire du 19 mars 2019

Aubervilliers | La Courneuve | Épinay-sur-Seine
L'Île-Saint-Denis | Pierrefitte-sur-Seine | Saint-Ouen-sur-Seine
Saint-Denis | Stains | Villetaneuse

TOME 0 - Pièces administratives

TOME 1 - Rapport de présentation

- 1-1 Mode d'emploi
- 1-2 Diagnostic et enjeux
- 1-3 Etat initial de l'environnement
- 1-4 Analyse des incidences
- 1-5 Suivi et évaluation
- 1-6 Justification des choix

TOME 2 - Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

TOME 3 - Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

- 3-1 Préambule
- 3-2 OAP Thématiques
 - 3-2-1 Environnement et santé
 - 3-2-2 Commerce et artisanat
 - 3-2-3 Grands axes et urbanisme de liaison
- 3-3 OAP sectorielles

TOME 4 - Règlement

- 4-1 Règlement écrit
 - 4-1-1 Partie 1 : Définitions et dispositions générales applicables à toutes les zones
 - 4-1-2 Partie 2 : Règlements de zones
 - 4-1-2-1 Règlement des zones UMD, UMT, UM, UC, UH, UA, UE, UG, UVP, N, A
 - 4-1-2-2 Règlements des zones UP – zones de projet
 - 4-1-3 Partie 3 : Patrimoine bâti
 - 4-1-3-1 Préambule
 - 4-1-3-2 Fiches patrimoine bâti
 - 4-1-4 Partie 4 : Listes des emplacements réservés, servitudes de localisation et périmètres d'attente de projet d'aménagement global

4-2 Règlement graphique

4-2-1 Plan de zonage de synthèse

4-2-2 Plans de zonages détaillés

4-2-3 Plans de stationnement

4-2-3-1 Plan des zones de bonnes desserte applicables aux bureaux

4-2-3-2 Plan des zones de bonnes desserte applicables aux destinations autres que les bureaux

4-2-4 Plan du patrimoine bâti

4-2-5 Plan de zonage pluvial

4-2-6 Plan des périmètres de mixité sociale

TOME 5 - Annexes du PLUi

5-1 Servitudes d'utilité publique

5-2 Autres annexes réglementaires

5-3 Annexes informatives